



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2025-112

PUBLIÉ LE 7 MARS 2025

Sommaire

Cour d'appel d'Amiens /

R32-2025-03-01-00002 - Délégation de signature CHORUS à compter du 1er mars 2025 (7 pages) Page 3

R32-2025-03-01-00001 - Ordonnancement secondaire du Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Amiens au 1er mars 2025 (5 pages) Page 10

SGAR Hauts-de-France /

R32-2025-03-07-00002 - AP MODIFIE COMPOSITION SRIAS MARS 2025 (2 pages) Page 15



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUR D'APPEL D'AMIENS
SERVICE ADMINISTRATIF RÉGIONAL

Délégation en mode Chorus pour les agents gestionnaires et valideurs affectés au pôle Chorus

Décision du 1^{er} mars 2025 portant délégation de signature

La première présidente de la cour d'appel d'Amiens,

La procureure générale par intérim près ladite cour,

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret du n°2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux judiciaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° NOR : JUSB2426345D du 28 Octobre 2024 portant nomination de Madame Valérie BAUDRILLARD aux fonctions de première présidente de la cour d'appel d'Amiens ;

Vu le décret n° NOR : JUSB2434431D du 10 janvier 2025 portant nomination de Madame Maryvonne CAILLIBOTTE aux fonctions de Procureure Générale près la cour d'appel d'Amiens ;

Vu notre précédente décision en date du 27 janvier 2025 ;

DÉCIDENT :

Article 1^{er} : La présente décision annule et remplace notre précédente décision du 27 janvier 2025 et prend effet le 1^{er} mars 2025.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés par le pôle Chorus hébergé au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 3 : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires de la délégation et transmise au comptable assignataire de la dépense de la cour d'appel d'Amiens hébergeant le pôle Chorus.

Article 4 : La première présidente de la cour d'appel et la procureure générale près ladite cour sont chargées, conjointement, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la cour d'appel et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Amiens, le 1^{er} mars 2025

La Procureure Générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'C' intertwined.

Maryvonne CAILLIBOTTE

La Première Présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'B' intertwined.

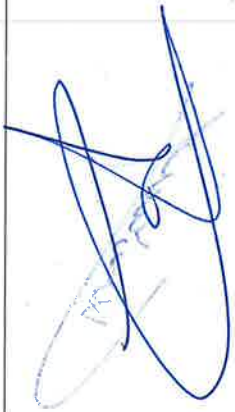


Valérie BAUDRILLARD



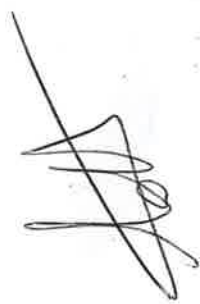

Annexe 1 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d’appel d’Amiens pour signer les actes d’ordonnement secondaire dans Chorus :





NOM	PRÉNOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
CHAUDET	Alexandra	Directeur des services de greffe judiciaires	Directrice déléguée à l’administration régionale judiciaire	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Aucun
PODRAZA	Edith	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Aucun
THOUVENIN	Maxime	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Aucun
VALOGNES	Chloé	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Aucun
LECOMTE	Sixtine	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion du patrimoine immobilier	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Aucun
GIGAND	Sandrine	Secrétaire administrative	Responsable de la gestion budgétaire adjointe - gestionnaire	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
FOLLET	Jean Paul	Adjoint Administratif	Valideur	Validation des titres de perception, des engagements juridiques, de la certification du service fait, des demandes de paiement et signature des bons de commande.	Aucun
PIERREUSE	Chloé	Secrétaire administrative	Valideuse	Validation des titres de perception, des engagements juridiques, de la certification du service fait, des demandes de paiement et signature des bons de commande.	Aucun
LOTTE	Ségoène	Secrétaire administrative	Responsable de la gestion budgétaire adjointe - valideuse	Validation des titres de perception, des engagements juridiques, de la certification du service fait, des demandes de paiement et signature des bons de commande.	Aucun



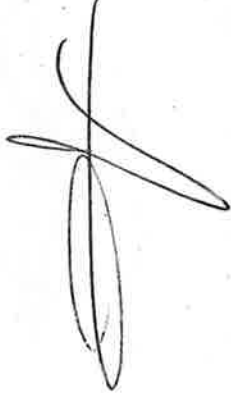

BOYAVAL	Dorothee	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
CARDON	Nadine	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
CHICANDARD	Xavier	Adjoint Administratif	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
DEJAFFE	Carole	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
MAGHRAOUI	Djelloul	Secrétaire administratif	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
HOULLIER	Elodie	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
LEMEE	Elodie	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
BORN	Laurie	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun
SCHIRRU	Virginie	Adjointe administrative	Gestionnaire de dépenses et de recettes	Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, engagements de tiers, titres de perception, certification du service fait	Aucun

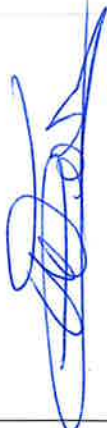
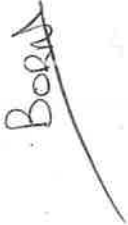
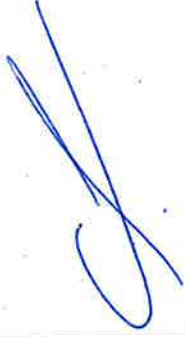
Annexe 2 : Spécimen de signature des délégataires des ordonnateurs secondaires

Alexandra CHAUDET		Edith PODRAZA	ABSENTE	Chloé VALOGNES		Sixtine LECOMTE	
--------------------------	---	----------------------	---------	-----------------------	--	------------------------	---

Jean Paul FOLLET		Chloé PIERREUSE		Ségolène LOTTE		Sandrine GIGAND	
-------------------------	---	------------------------	---	-----------------------	---	------------------------	--

Elodie HOULLIER		Elodie LEMEE		Carole DEJAIFFE		Dorotheé BOYAVAL	
------------------------	---	---------------------	---	------------------------	--	-------------------------	---

Xavier CHICANDARD		Virginie SCHIRRU		Djelloul MAGHRAOUI		Jean-Marie DUPOTY	
--------------------------	--	-------------------------	--	---------------------------	---	--------------------------	--

Nadine CARDON		Laurie BORN		Maxime THOUVENIN	
----------------------	---	--------------------	---	-------------------------	--

--	--	--	--	--	--

**COUR D'APPEL D'AMIENS
SERVICE ADMINISTRATIF RÉGIONAL**

DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURES

**En matière de rémunération des personnels,
En matière administrative,
En matière de marchés publics,
En matière d'ordonnancement secondaire**

Nous, Valérie BAUDRILLARD, Première Présidente de la cour d'appel d'Amiens,

Et Maryvonne CAILLIBOTTE, Procureure Générale près ladite cour,

Vu le code de l'organisation judiciaire, notamment ses articles D.312-66, R.312-67 et R.312-73,

Vu l'arrêté du 10 octobre 2007 fixant le seuil prévu à l'article D.312-66 du code de l'organisation judiciaire,

Vu la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice;

Vu le code des marchés publics,

Vu le décret n° 2010-1612 du 23 décembre 2010, modifié par décret n° 2011-107 du 27 janvier 2011 relatif aux compétences en qualité d'ordonnateurs secondaires des Premiers Présidents et Procureurs Généraux de Cour d'Appel,

Vu le décret 2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux judiciaires,

Vu le décret n° 2019-913 du 30 août 2019 pris en application de l'article 95 de la loi précitée du 23 mars 2019,

Vu le décret n° NOR : JUSB2426345D du 28 Octobre 2024 portant nomination de Madame Valérie BAUDRILLARD aux fonctions de Première Présidente à la cour d'appel d'Amiens,

Vu le décret n° NOR : JUSB2434431D du 10 janvier 2025 portant nomination de Madame Maryvonne CAILLIBOTTE aux fonctions de Procureure Générale près la cour d'appel d'Amiens,

Vu la note de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, SJ 19-458 FIP 3 du 31 décembre 2019,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 29 Mars 2021 nommant Madame Alexandra CHAUDET directrice des services de greffe judiciaires, sur l'emploi fonctionnel de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 Août 2024, nommant Monsieur Hugues PINCHEDÉ, directeur des services de greffe judiciaires, responsable de la gestion des ressources humaines au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 26 septembre 2024 nommant Monsieur BOURBON Frédéric, directeur des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens, Responsable de la gestion de la formation,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 14 Février 2022 nommant Madame PREVOT Camille, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens, Chargée de mission ressources humaines,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 1^{er} septembre 2021 nommant Madame PODRAZA SCRIPZAC Edith, directrice des services de greffe judiciaires, responsable de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 16 juillet 2024 nommant Madame Chloé VALOGNES, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens, responsable de la gestion budgétaire-pôle exécution.

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 23 Juillet 2024 nommant Madame Romane COURTILLAT, directrice des services de greffe judiciaires, responsable de la gestion des ressources humaines au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 1^{er} Février 2024 nommant Madame LECOMTE Sixtine, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens, Responsable de la gestion du patrimoine immobilier,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 18 février 2025 nommant Monsieur SACKSTEDER Nathan, directeur des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens, Responsable de la gestion informatique,

Vu l'ordonnance de délégation en date du 27 janvier 2025, nommant Monsieur Maxime THOUVENIN, directeur des services de greffe judiciaires placé au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens, Responsable de la gestion budgétaire,

Vu l'arrêté du Garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 26 juillet 2021 nommant Madame Christelle DUROT, secrétaire administrative, responsable de la gestion des ressources humaines adjointe au service administratif régional de la cour d'appel d'Amiens,

Vu notre précédente décision en date du 27 janvier 2025,

DÉCIDONS :

1) EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION :

Article 1^{er} : Délégation conjointe est donnée à **Madame Alexandra CHAUDET**, directrice déléguée à l'administration régionale afin de signer les pièces justificatives de dépenses et les documents de liaison relatifs à la rémunération des personnels affectés dans le ressort de la cour d'appel ;

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Alexandra CHAUDET**, directrice déléguée à l'administration régionale, cette délégation sera exercée, dans la limite de leurs attributions par :

- ✚ **Monsieur Hugues PINCHEDÉ**, responsable de la gestion des ressources humaines ;
- ✚ **Madame Christelle DUROT**, RGRHa.

2) EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE :

Article 2 : Délégation conjointe est donnée à **Madame Alexandra CHAUDET**, directrice déléguée à l'administration régionale, afin de signer :

- ✚ les titres de perception et déclarations de recettes établis dans le domaine de la rémunération des personnels ;
- ✚ les contrats de travail et avenants des contractuels recrutés temporairement ;
- ✚ les délégations de fonctionnaires au sein du ressort ;
- ✚ les décisions fixant le montant des honoraires à verser aux praticiens intervenant dans le cadre des accidents du travail et maladies professionnelles, des contre-visites médicales, des visites médicales d'embauche et des expertises médicales en lien avec les dossiers soumis aux comités médicaux et commissions de réforme départementales;
- ✚ les ordres de mission des magistrats, fonctionnaires, collaborateurs occasionnels, et agents contractuels appelés à participer à une action de formation continue ;
- ✚ les décisions d'octroi de congé maladie, de congé maternité et de congé paternité concernant les magistrats, fonctionnaires et contractuels du ressort ;
- ✚ les courriers de notifications d'actes administratifs à caractère individuel destinés aux fonctionnaires et magistrats;
- ✚ les avis assortissant les candidatures des fonctionnaires à des actions de formation continue ;
- ✚ les états de frais de déplacement et de changement de résidence ;
- ✚ les demandes de remboursement de salaires maintenus aux conseillers prud'hommes, ainsi que tous les états de vacances les concernant ;
- ✚ les états concernant les paiements des heures supplémentaires des fonctionnaires du ressort, des astreintes, des jours épargnés sur le compte épargne temps, de la garantie individuelle du pouvoir d'achat, des costumes d'audience ;
- ✚ les états de paiement des vacances des magistrats à titre temporaire, des magistrats honoraires juridictionnels et non juridictionnels, des assesseurs des pôles sociaux, et des réservistes judiciaires ;
- ✚ les états de menues dépenses des conciliateurs de justice ;
- ✚ les arrêtés et les conventions et leurs avenants concernant le programme 101 (associations, CDAD...)
- ✚ les courriels de diffusion de dépêches d'administration générale et de notifications individuelles de positions administratives des fonctionnaires ;
- ✚ tout autre acte administratif en cas d'empêchement des cheffes de Cour

3) EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS :

Article 3 : Délégation conjointe de leur signature, sous leur surveillance et leur responsabilité, est donnée à **Madame Alexandra CHAUDET**, directrice déléguée à l'administration régionale, afin de les représenter pour tous les actes et décisions relatifs à la passation des marchés répondant aux besoins des services judiciaires dans le ressort de la Cour d'appel d'Amiens.

4) EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE :

Article 4 : Délégation conjointe de leur signature, sous leur surveillance et leur responsabilité, est donnée à **Madame Alexandra CHAUDET**, directrice déléguée à l'administration régionale pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes des juridictions du ressort (BOP 166) ainsi que dans le cadre des dépenses et recettes des BOP 101 (accès au droit).

5) REGLES DE SUPPLEANCE :

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Alexandra CHAUDET**, directrice déléguée à l'administration régionale, la délégation en matière d'ordonnancement secondaire, de marchés publics et en matière administrative sera exercée, dans la limite de leurs attributions par :

- ✚ **Monsieur Hugues PINCHEDÉ**, adjoint au DDARJ et RGRH ;
- ✚ **Monsieur Frédéric BOURBON**, responsable de la gestion de la Formation ;
- ✚ **Madame Camille PREVOT**, DSGJ chargée de mission ressources humaines ;
- ✚ **Madame Edith PODRAZA-SCRIPZAC**, responsable de la gestion budgétaire ;
- ✚ **Madame Chloé VALOGNES**, responsable de la gestion budgétaire-pole exécution
- ✚ **Madame Romane COURTILLAT**, responsable de la gestion des ressources humaines ;
- ✚ **Madame Sixtine LECOMTE**, responsable de la gestion budgétaire du patrimoine immobilier ;
- ✚ **Monsieur Nathan SACKSTEDER**, responsable de la gestion informatique ;
- ✚ **Monsieur Maxime THOUVENIN**, DSGJ placé, déléguée en tant que responsable de la gestion budgétaire ;

Article 6 : Lorsque des circonstances graves, exceptionnelles ou urgentes nécessitent une intervention rapide d'un ou plusieurs fournisseurs ou prestataires, bénéficient d'une délégation de signature des cheffes de cour en matière d'ordonnancement secondaire pour la formalisation de bon de commande papier faisant l'objet, par la suite, de régularisation dans le module Chorus Formulaire :

Centres de Coût	Juridiction	Prénom NOM	Fonction	Dans la limite de	Délégation en l'absence du DG
	COUR d'APPEL	Sabine MUNOZ	DG	4000 €	V. BECU ou SAR
	SAR	Edith PODRAZA-SCRIPZAC	RGB	Sans limite	
		Chloé VALOGNES	RGB EXECUTION		
		Romane COURTILLAT	RGRH		
		Camille PREVOT	RH		
		Sixtine LECOMTE	RGBPI		
		Hugues PINCHEDÉ	RGRH		

		Frédéric BOURBON	RGF		
		Nathan SACKSTEDER	RGI		
		Maxime THOUVENIN	RGB		
AMIENS	Tribunal Judiciaire d'AMIENS	Hélène EVRARD	DG	4000 €	D.CIVIDINO ou SAR
LAON	Tribunal Judiciaire de LAON	Sabrina LEMOINE	DG	4000 €	V.GERARD ou SAR
ST QUENTIN	Tribunal Judiciaire SAINT QUENTIN	Laetitia BEGUIN	DG	4000 €	V.IKHLEF ou SAR
SOISSONS	Tribunal Judiciaire de SOISSONS	Quentin CAVÉ - LELONG	DG	4000 €	J. ECREMENT ou SAR
BEAUVAIS	Tribunal Judiciaire de BEAUVAIS	Morgane BOUVIER	DG	4000 €	E. LECOEUR ou SAR
COMPIÈGNE	Tribunal Judiciaire de COMPIÈGNE	Morgane RAOUX	DG	4000 €	M-P. CLEMENTE ou SAR
SENLIS	Tribunal Judiciaire de de SENLIS	Céline MARCHANDIER	DG	4000 €	S. BLAIN ou SAR
CREIL	Conseil des Prud'hommes de CREIL	Naïma BELHADI	DG	4000 €	SAR

Article 7 : La présente délégation se substitue à toutes les décisions prises précédemment dans les domaines précités à compter du 1^{er} mars 2025.

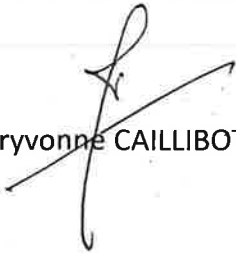
Article 8 : La présente décision sera communiquée aux personnes nommées ci-dessus, aux chefs de juridictions et aux directeurs de greffe des tribunaux du ressort de la cour d'appel d'Amiens, au directeur de greffe de la cour d'appel, au directeur régional des finances publiques des Hauts de France, comptable assignataire.

Elle sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la région Hauts de France.

Fait à AMIENS, le 1^{er} mars 2025

La Procureure Générale,

Maryvonne CAILLIBOTTE



La Première Présidente,

Valérie BAUDRILLARD





**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

**Arrêté modifiant l'arrêté préfectoral portant composition de la
section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS)
des Hauts-de-France**

Le préfet de région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5 et 7 qui instituent auprès des préfets de région des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de Monsieur Bertrand GAUME en qualité de préfet de région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 juin 2006 modifié fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juin 2023 portant nomination d'un président et d'un vice-président de la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 11 juillet 2023 portant composition de la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2025 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Gabriel DELACROY, secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France auprès du préfet de région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le procès-verbal relatif à la réunion de l'assemblée plénière de la SRIAS Hauts-de-France du 30 mai 2023, au cours de laquelle les représentants des organisations syndicales des agents ont procédé à un vote en vue de la désignation d'un nouveau président et vice-président de la SRIAS Hauts-de-France ;

Considérant les consultations entreprises et les propositions formulées pour la nomination des membres ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales :

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'article 1er de l'arrêté modifié du 11 juillet 2023 portant composition de la Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Hauts-de-France, est modifié comme suit :

«III - Douze représentants titulaires et douze représentants suppléants des administrations :

Administration	Titulaires	Suppléants
Préfecture du Nord	Mme LEROY Régine	M. BOUDAMDAN Saïd
Préfecture de la Somme	M. BELLANGER Régis	Mme MAIREAUX Sylvie
Rectorat Lille	M. RATAJ David	Mme D'AMORE Catherine
Rectorat Amiens	Mme DINGEON Christèle	Mme LOUIS-SCHUMAN Céline
Finances	M. DIALLO Saikou	Mme CORDONNIER Virginie
Justice	Mme HEROGUEL Anne-Laure	Mme ELAZOUZI Nadia
Défense	M. PHILIPPE Bernard	Mme IGUENANE-ZANOLIN Marie
DREAL	Mme POLBOS Marie	M. NAVARRO David
DRAC	M. BERTHAUX Ferdinand	M. ROBERT Anthony
DRAAF	Mme AMINE Sophie	Mme DELIGNY Sylvie
DREETS	Mme GODDYN Christelle	Mme NGUYEN Nathalie
DRAJES	M. DAVELU Jérémy	Mme JEANNEST Maylis

»

Le reste sans changement.

Article 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

07 MARS 2025

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général
pour les affaires régionales

Jean-Gabriel DELACROY